

Lac O'Hara 2018

Afin de protéger cette zone alpine fragile et d'assurer une expérience authentique dans la nature sauvage, Parcs Canada a adopté un système de quotas pour limiter le nombre de visiteurs qui empruntent le service de navette du lac O'Hara. Il autorise ainsi l'accès à ce service à 42 visiteurs diurnes, ainsi qu'aux visiteurs qui passent la nuit à l'un des 30 emplacements de camping, dans l'un des deux refuges du Club alpin du Canada ou à la petite auberge privée. Le stationnement du lac O'Hara est situé à 15 km à l'ouest de Lake Louise et à 12 km à l'est de Field, tout près de la Transcanadienne.

Il n'y a pas de restrictions quant au nombre de visiteurs autorisés à parcourir à pied le chemin d'accès de 11 km. Les randonneurs peuvent regagner le terrain de stationnement en prenant la navette lorsqu'il y a des places libres. Les réservations ne sont pas obligatoires, mais il faut acquitter des droits en espèces pour le trajet du retour.

Les réservations sont obligatoires pour les randonneurs d'une journée et les campeurs qui prennent la navette jusqu'au lac O'Hara. **En 2018, la navette sera en service du 19 juin au 4 octobre** (les dates du service varient d'année en année).

Les rapports saisonniers sur l'état des sentiers et les bulletins sur la disponibilité des emplacements sont produits à compter du 2 avril 2018 : <http://www.pc.gc.ca/sentiersyoho>

Séjours d'une journée (navette seulement), en vigueur depuis 2015

Les visiteurs qui profitent du lac O'Hara pour la journée seulement peuvent réserver leur place à bord de la navette en ligne ou par téléphone auprès du Service de réservation de Parcs Canada. Les réservations sont acceptées à compter du Vendredi 20 avril pour n'importe quel jour de la saison. Prière de noter que cette option n'est pas encore offerte aux campeurs et aux groupes commerciaux.

Les réservations pour les séjours d'une journée sont acceptées à compter du Vendredi 20 avril 2018 à 8 h (HAR). Il est possible de réserver pour n'importe quel jour de la saison à partir de cette date.

Maximum de six personnes par réservation.

Heures d'ouverture

Canada et États-Unis : **1-877-RESERVE (737-3783)**
 Outre-mer : 1-519-826-5391
 Service téléphonique : **De 8 h à 19 h (HAR), le 20 avril 2018,**
 puis de 5 h à 19 h,
 du 21 avril au 4 octobre 2018

Service en ligne : **www.reservation.pc.gc.ca**
 Accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept (Conseil : Créez un compte à l'avance)

Droits pour les séjours d'une journée

Élément	Adultes	Jeunes (6-16)	Enfants (0-5)
Autobus : aller-retour	14,70 \$	7,30 \$	Gratuit
Autobus : retour seulement	9,75 \$	4,75 \$	Gratuit
Réservation : De 1 à 2 personnes : 4,50 \$ par billet si la réservation est faite en ligne ou 6,25 \$ si elle est faite par téléphone (non remboursable). 3 personnes et plus : Tarif fixe de 11 \$ si la réservation est faite en ligne ou de 13,50 \$ si elle est faite par téléphone (non remboursable).			

Horaire de la navette pour les campeurs et les usagers d'une journée (heure avancée des Rocheuses) Veuillez arriver à l'aire d'embarquement des passagers au moins 20 minutes avant le départ. Du 19 juin au 4 octobre 2018

Départ	Retour
8 h 30	9 h 30
10 h 30	11 h 30
15 h 30 *	14 h 30
17 h 30 *	16 h 30
*Réservé aux usagers de plus d'une journée	18 h 30

Camping

Les réservations pour le camping sont acceptées trois mois civils à l'avance, par téléphone seulement. En général, les places sont déjà entièrement attribuées quelques heures après l'ouverture du service de réservation. Les réservations pour le camping vous donnent la possibilité de réserver une place à bord de la navette pour l'aller. Seule la personne qui a effectué la réservation peut la modifier.

Les emplacements de camping sont strictement réservés aux campeurs. Veuillez ne pas faire de réservation si vous n'avez pas l'intention de faire du camping!

Heures d'ouverture

Canada, États-Unis et outre-mer : **1-250-343-6433**

Service

téléphonique : De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h HAR
 Du 2 avril au 25 mai, du lundi au vendredi
 Du 26 mai juin au 17 juin, tous les jours
 Du 18 juin au 04 octobre, du lundi au vendredi

Assurez-vous d'avoir en main les renseignements suivants quand vous nous téléphonez :

- Dates : **Maximum de 3 nuits pour le camping**
- Nombre de visiteurs
- Nombre d'emplacements de camping : **maximum de deux emplacements par groupe et d'une tente par emplacement**
- Heure de départ souhaitée : **Il n'est pas nécessaire de réserver de place pour la navette du retour.**
- Numéro de votre carte de crédit (Mastercard, Visa, ou American Express) : **Tous les droits sont perçus au moment de la réservation.**

Si vous détenez un permis d'accès à l'arrière-pays pour toute l'année, vous n'avez pas à acquitter les droits de camping du lac O'Hara.

Droits pour les séjours de plus d'une journée (camping et navette)

Élément	Adultes	Jeunes (6-16)	Enfants (0-5)
Autobus : aller-retour	14,70 \$	7,30 \$	Gratuit
Camping	9,80 \$/nuit	Gratuit	Gratuit
Réservation	11,70 \$ (non remboursable)		
Annulation	11,70 \$		

Also available in english

Politique d'annulation et de remboursement du camping

Les annulations sont enregistrées sur répondeur téléphonique au 250-343-6433. Veuillez laisser votre nom, votre numéro de réservation et votre numéro de carte de crédit avec la date d'expiration.

- Des droits de 11,70 \$ sont facturés pour annuler la réservation d'emplacements de camping. Ces droits ne sont pas remboursables à compter de 16 h la veille de l'arrivée ou le jour même du départ.
- Si vous annulez après 16 h moins de cinq jours avant votre arrivée, votre première nuit de camping ne sera pas remboursée. Par exemple, pour annuler une réservation dont la date d'arrivée est prévue pour le vendredi, le bureau du lac O'Hara doit en être avisé le dimanche précédent, avant 16 h.

Gérance environnementale

Veuillez rester sur les sentiers pour atténuer l'impact de votre passage. Les chercheurs ont constaté que ce secteur est un important habitat pour les grizzlis et un corridor de déplacement pour les animaux sauvages dans la région.

- Pour que la faune puisse se déplacer librement dans le col McArthur, veuillez **limiter volontairement** la fréquentation du sentier du Haut-Plateau-Odaray, car il traverse le corridor faunique du secteur à son point le plus étroit.
- L'accès à la vallée du McArthur (du col McArthur à la rivière Ottertail) est interdit aux randonneurs jusqu'au 15 août. Après cette date, une fois que les aliments préférés des grizzlis commencent à perdre de leur attrait, on permet à deux groupes de randonneurs par semaine de parcourir la vallée du McArthur. Vous devez vous procurer un permis pour faire une randonnée sur ce parcours sauvage non entretenu, en communiquant avec le Centre d'accueil de Field, au **250-343-6783**.
- Il est interdit de nourrir les animaux sauvages.
- Il est interdit d'enlever les objets naturels du parc.
- Lisez le dépliant **Les ours et les humains**. Ce dépliant est disponible sur le site Web du parc Yoho, dans l'autobus et à l'abri diurne Le Relais.

Animaux de compagnie et vélos

Votre animal de compagnie tenu en laisse peut vous accompagner si vous vous rendez à pied dans la vallée. Veuillez cependant noter que les animaux sont interdits à bord de la navette et au terrain de camping.

Il est interdit de faire du vélo sur le chemin du lac O'Hara.

Le Lake O'Hara Trails Club exploite un abri diurne durant la saison de randonnée. Le Relais offre aux randonneurs un endroit pour se réchauffer et pour se procurer une boisson chaude ou une collation (argent comptant seulement) ainsi que pour obtenir de l'information. Visitez le site web : www.lotc.ca (anglais seulement).

Liste de vérification

La vallée du lac O'Hara est située en haute montagne, dans l'arrière-pays, et les sentiers qu'on y trouve sont souvent enneigés, boueux ou inaccessibles. Soyez prêt à affronter toutes les conditions météorologiques et à assurer votre autosuffisance. La liste de vérification suivante vous aidera à bien vous préparer :

- Vêtements de rechange, crème solaire, chapeau, gants, habits imperméables.
- Bonnes chaussures ou bottes de randonnée.
- Laissez-passer de parc national en règle (vous pouvez vous en procurer un dans l'un des centres d'accueil du parc ou auprès du préposé à la navette du lac O'Hara).
- Apportez la preuve de vos réservations (autobus et/ou camping).
- Arrivée à l'aire d'embarquement de la navette au moins 20 minutes avant le départ.
- Argent comptant pour acheter une collation à l'abri diurne **Le Relais!**

Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans votre véhicule au stationnement.

Information à l'intention des campeurs

Veuillez nous aider à préserver une ambiance d'arrière-pays au camping du lac O'Hara en prenant connaissance de ce qui suit :

- Chaque campeur doit se limiter à un gros ou deux petits sacs (max. de 25 kg par personne; longueur max. de 97 cm).
- Les glacières à parois rigides, les bacs de rangement et les objets emballés dans des sacs en plastique ou non emballés ne sont pas acceptés à bord de l'autobus. Seules les petites glacières à parois souples seront permises (volume maximum de 9 261 cm³). N'empportez pas vos instruments de musique, appareils électroniques, hamacs et chaises pliantes.
- Nous vous recommandons d'emporter un réchaud de camping de l'arrière-pays pour la cuisson.
- Vous devez absolument respecter les règles pour la cuisson et l'entreposage des provisions et des déchets au pays des ours.
- Chaque emplacement dispose d'un casier de taille moyenne (60 cm/24 po de profondeur, 50 cm/20 po de haut, 60 cm/24 po de large — vous pouvez apporter un cadenas.
- Le terrain de camping comprend les installations communes suivantes : deux abris-cuisine avec poêles à bois; un foyer; du bois à brûler et un maillet pour fendre le bois; des contenants permettant de ranger séparément la nourriture et les déchets; une aire d'élimination des eaux ménagères; des toilettes sèches; de l'eau de puits traitée (il peut en manquer en début et en fin de saison).
- Les tabliers de tente (2,7 m sur 2,7 m) sont prévus pour de petites tentes de l'arrière-pays, jusqu'à une taille maximale d'une tente de quatre personnes.
- Les campeurs choisissent leur emplacement de camping à leur arrivée.
- Il n'est pas toujours possible pour les groupes d'avoir des emplacements adjacents.

Rappels importants

1. Les campeurs qui annulent la première nuitée de leur séjour verront leur réservation entière annulée.
2. Les campeurs qui ne se présentent pas au départ de la navette de 10 h 30, et qui n'en avisent pas nos bureaux avant midi, verront leurs réservations (autobus et camping) annulées.
3. L'heure de départ du terrain de camping est 10 h 30.
4. Les permis avec coucher ne peuvent pas être changés pour des permis d'une journée.